

Mettre en place une stratégie de tourisme durable

Auteur: Romain Blanc



Mettre en place une stratégie de tourisme durable et requalifier l'offre touristique constituent des enjeux majeurs du territoire des Alpilles, pour structurer son économie, préserver, valoriser, et partager son patrimoine naturel, ses paysages et sa culture.

Pour cela le Syndicat du Parc Naturel Régional des Alpilles et le Comité Départemental du Tourisme engagé

- l'élaboration d'un Plan Local des Espaces Sensibles Sites et Itinéraires,
- L'adhésion à la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Aires Protégées,
- La création de circuits à thèmes,
- La coordination et l'harmonisation de la communication touristique sur le Parc

Entre le Rhône et la Durance, au Nord du Désert de la Crau, Les Alpilles reposent sur une nature exceptionnelle, façonnée par l'homme. Ceci a donné naissance aux paysages des Alpilles, à une culture vivante et à un terroir unique.

L'économie des Alpilles repose fortement sur le tourisme,

soit

directement (hôtellerie, restauration, camping, visite de sites) ou indirectement (commerces, marchés, ventes et services des artisans, revenus d'appoints).

L'offre touristique bénéficie des atouts d'un territoire à très forte identité rurale et provençale, dont l'image attractive a largement dépassé les frontières :

- Un patrimoine historique et culturel d'une qualité et d'une densité exceptionnelles ;
- Des sites offrant une succession unique de paysages ;
- Une culture vivante attaché à la « Provence ».

Mais cette attraction exercée par le territoire du Parc présente de véritables revers, mis en évidence autant par le diagnostic préalable à la charte que par le vécu des habitants et des acteurs locaux : surfréquentation, forte saisonnalité, fréquentation touristique non coordonnée et mal répartie, risque lié au tourisme exclusif, etc.

Vulnérable et soumis à de multiples menaces, le projet de territoire pour les Alpilles s'appuie donc sur cinq priorités stratégiques dont

le choix d'un tourisme durable et d'une fréquentation maîtrisée des espaces naturels. Le but étant de protéger et de valoriser ce patrimoine naturel, culturel et humain des Alpilles en mettant en œuvre

une politique innovante d'aménagement touristique, respectueuse de son environnement, économiquement viable et socialement équitable.

Cette politique émergente sera développée dans le cadre d'un Schéma Territorial du Tourisme Durable et des Loisirs des Alpilles, approuvé par l'ensemble des acteurs et qui sera conforme à la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Aires Protégées ainsi qu'en cohérence avec le Schéma Départemental de Développement du Tourisme et des Loisirs et le Schéma Régional de Développement Touristique 2006-2010.

L'orientation du Parc est donc d'engager résolument ce territoire sur la voie d'un Tourisme Durable qui s'appuiera fortement sur la coordination de l'ensemble des acteurs locaux et la certification du Parc à la Charte Européenne du Tourisme Durable. A travers l'implication et l'expertise du

Comité Départemental du Tourisme des Bouches-du-Rhône dans sa politique de développement Durable du Tourisme et des Loisirs, le Parc a su trouver un partenaire clé pour la réussite de son ambitieux projet.

Quelques exemples des actions initiées par la commission Tourisme du Parc et qui contribuent dès aujourd'hui à la mise en œuvre de la politique de développement Durable du Tourisme et des Loisirs dans les Alpilles:

- **Élaborer un Plan Local des Espaces Sensibles Sites et Itinéraires (PLESI) :**



Le territoire du Parc renferme des espaces et des sites naturels à forte notoriété et à forte attractivité. L'élaboration du PLESI permettra au Parc de disposer d'un véritable outil d'application du Schéma de la Fréquentation des Espaces Naturels. Il permettra à terme de structurer une offre touristique en cohérence avec les objectifs de préservation du territoire: sentiers de découverte, sentiers de randonnées, circuits de VTT,...

- **Adérer à la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Aires Protégées:**

Procédure d'adhésion lancée au Printemps 2008 à l'initiative de la Région, cette démarche permet au Parc de bénéficier d'une véritable méthodologie pour une mise en œuvre concrète de la notion de Développement Durable auprès des acteurs du tourisme.

- **Créer des circuits à thèmes:**

Les acteurs du territoire conscients d'une fréquentation touristique non coordonnée et mal répartie ont décidé de mener une action spécifique pour la réalisation de circuits touristiques à thèmes. Le but étant à terme d'étaler les flux de visiteurs sur l'ensemble du territoire.

- **Coordonner et harmoniser la communication touristique sur le Parc:**

La réussite du projet d'accueil du Parc passe par une stratégie de communication touristique partagée par l'ensemble des diffuseurs d'informations touristiques de notre territoire qui se traduira par l'élaboration d'une Charte de communication. Cette Charte sera l'outil de référence pour les documents touristiques du Parc: Guides, Brochures, supports de communications,...